



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 juillet 2018
N°353

Gérald Darmanin félicite la douane pour le démantèlement d'une organisation criminelle spécialisée dans le trafic de tabac à narguilé

Dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les trafics illicites de tabac sur le territoire national, les agents du service de renseignement de la Douane (DNRED) ont procédé au démantèlement d'une organisation criminelle spécialisée dans le trafic de tabac à narguilé.

C'est au terme d'un long travail d'investigation effectué par les équipes de la direction des opérations douanières de Paris qu'a pu être mise à jour, fin mai, dans la région Île-de-France, l'existence d'un véritable laboratoire permettant la fabrication, en grandes quantités, de ce type de tabac. Ce laboratoire était dissimulé au sein d'une société spécialisée dans la vente de meubles orientaux. Les opérations de contrôle du local commercial ainsi identifié ont permis de découvrir et de saisir des instruments professionnels de pesage et de sertissage mais également des emballages, des fûts et des bacs dans lesquels du tabac était en phase de décantation ainsi que de nombreux paquets de tabac prêts à être commercialisés.

Cette organisation, dont la majeure partie des acteurs a été identifiée et interpellée par la DNRED, procédait à l'importation des matières premières (tabac brut, emballages et arômes sous forme liquide) auprès de fournisseurs établis dans différents pays étrangers. L'enquête a ainsi permis d'établir que le principal mis en cause, gérant de la société utilisant le local commercial, avait noué des relations suivies avec des sociétés établies au Moyen-Orient et dans plusieurs pays européens.

Au terme de cette enquête, la DNRED a saisi près de 740 kilos de tabac à narguilé prêt à être aromatisé et conditionné, plus de 4 000 emballages d'un kilo non encore utilisés, près de 300 kilos d'arômes et une centaine de kilos de glucose liquide. Les individus interpellés ont été remis au Service National de Douane Judiciaire à qui le Parquet du TGI de Pontoise a confié l'enquête judiciaire en flagrance. Celle-ci a rapidement évolué en enquête préliminaire afin de poursuivre les investigations sur les ramifications à l'étranger de la structure démantelée. Le schéma de fraude révélé dans cette affaire, déjà observé dans d'autres pays européens, n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet d'une constatation en France.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « *Je félicite les agents de la DNRED pour leur important travail d'investigation ayant permis la réalisation de cette affaire sans précédent sur le territoire national, ainsi que l'ensemble des services douaniers qui contribuent au quotidien à la lutte prioritaire contre la contrebande de tabacs. Je leur demande d'être intraitables pour combattre le tabac illicite qui est à la fois l'ennemi de la santé des Français et des buralistes, seul réseau légal de distribution de tabac en France* ».

En 2017, 238,2 tonnes de tabacs ont été saisies sur le territoire national et 112,3 tonnes à l'étranger sur renseignement de la douane française.

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 41 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr
presse@douane.finances.gouv.fr